

Startups des nouvelles mobilités - Appel à soutien

5 mesures phares pour une mobilité déconfinée durable et accessible à tous

Alors que la crise du Covid 19 a contraint les Français à rester confinés et ainsi restreint au strict minimum leurs déplacements, le déconfinement progressif nous amène à nous interroger collectivement sur l'**utilité de chacun de nos déplacements** et le mode de mobilité que nous allons utiliser au quotidien.

Dans la continuité des actions entreprises par le gouvernement pour la mobilité (Coup de pouce Vélo, Forfait Mobilité Durable par exemples) nous, startups des nouvelles mobilités, voulons **aller plus loin en défendant 5 mesures phares pour une mobilité déconfinée durable et accessible à tous** :

1/ Sécuriser les déplacements en mobilité douce à la sortie du confinement

Avec l'essor de l'usage du vélo et des Engins de Déplacement Personnel (EDP) prévu ces prochaines semaines, le risque d'accidents va mécaniquement augmenter.

Nous saluons l'initiative [Coup de pouce Vélo](#) qui permettra de faciliter la remise en selle par de la formation et un chèque maintenance.

Nous voudrions aller plus loin et défendons la nécessité de **rendre les accessoires de sécurité (casques, accessoires de visibilité, gilets airbag, lampes, antivols etc) plus accessibles en réduisant la TVA à 5,5%** comme les produits de première nécessité. La sécurité de tous sur la route doit être LA priorité après la sécurité sanitaire.

2/ Faciliter l'accès à une mobilité électrique à vélo et en Engin de Déplacement Personnel

Nous le savons, le vélo et les EDP vont être les modes de transport les plus adaptés au respect de la distanciation sociale. Pour faire du Vélo à Assistance Électrique et des EDP motorisés de réelles alternatives à la voiture sur les trajets domicile-travail, (75% des français parcourent moins de 8 km entre leur domicile et leur travail), nous recommandons de faciliter l'acquisition de VAE et des EDP motorisés par **l'évolution du bonus vélo** actuellement limité aux vélos, à 200 € et aux personnes non imposables.

Nous proposons d'élargir le bonus vélo :

- aux **EDP motorisés**
- à **300 €** de subvention
- à l'achat de **VAE et EDP neuf ou d'occasion** mais aussi à l'achat et/ou l'installation de **kits d'électrification** de vélos mécaniques
- aux personnes **imposables** dans la limite d'un revenu fiscal de référence à définir

En effet de nombreuses subventions existent localement mais ces dernières sont extrêmement hétérogènes d'une commune à l'autre. Tout en conservant le principe de non cumul des aides locales et nationale, il est nécessaire de faire évoluer les conditions d'accès au bonus vélo.

3/ Accélérer l'impact du Forfait Mobilité Durable pour les trajets domicile/travail

Le Forfait Mobilité Durable, dont le décret vient tout juste d'être publié, prévoit que les employeurs puissent financer à hauteur de 400€ par an les trajets domicile/travail de leurs collaborateurs effectués à vélo, en covoiturage ou autres services de mobilité partagée, montant exonéré d'impôts et de cotisations sociales.

Afin d'être efficace et d'accélérer la transition vers une mobilité plus durable, nous défendons l'idée que le Forfait Mobilité Durable devienne **obligatoire**, soit augmenté à **800€/an/salarié et cofinancé à 50% par l'Etat**. Ceci le rendra réellement **cumulable** avec les transports en commun et donc **multimodal**. Nous recommandons également qu'il puisse inclure la maintenance des vélos et EDP dans une logique d'économie circulaire.

4/ Lutter contre l'auto-solisme en favorisant le covoiturage sur les trajets domicile/travail

Le vélo et les EDP ne pourront pas répondre à tous les besoins de mobilité. Les transports publics doivent réduire leur fréquentation pour garantir une sécurité sanitaire de leurs usagers.

Pour éviter un recours massif à la voiture individuelle et en complément des autres modes de mobilité, nous encourageons le recours au covoiturage :

- en intégrant des **principes sanitaires simples** pour les passagers comme pour les conducteurs qui peuvent être relayés par le moyen d'une charte de confiance : conserver des équipages fixes au maximum, limiter à 1 passager à l'arrière et port du masque obligatoire
- en dédiant **les voies réservées au covoiturage sur les autoroutes urbaines**, par exemple les voies de gauche réservées aux véhicules d'au moins 2 passagers

Si ces mesures sont adoptées, le covoiturage permettra de combiner sécurité et durabilité pour les déplacements domicile-travail de ceux qui n'ont pas d'alternative à l'utilisation de la voiture ou qui souhaitent limiter le risque de contagion tout en adoptant une mobilité écologique.

5. Encourager et soutenir prioritairement le développement des innovations et startups à impact positif notamment via les C2E

La mobilité est devenue depuis quelques années un terrain de jeu foisonnant d'initiatives, d'innovations, de créations de startups ouvrant la voie à des solutions de mobilité de plus en plus vertueuses, de moins en moins carbonées, plus faciles et plus accessibles. Autant de modèles à forte valeur ajoutée environnementale, sociale, sociétale qui nécessitent d'être encouragés, soutenus et accompagnés en priorité.

Le dispositif des Certificats d'Economie d'Energie constitue un gisement de ressources important qui devrait davantage être fléché vers les solutions innovantes de mobilité, ce qui irait dans le sens de la DGEC qui souhaite développer le secteur du transport.

C'est ainsi que **nous appelons à ce que les dispositifs de soutien à l'innovation et les C2E puissent prioritairement être orientés vers ces modèles** vertueux, en conditionnant notamment les aides à un accompagnement et à des résultats concrets sur la mesure et la valorisation de l'impact environnemental, social et/ou sociétal.

Engagez-vous !

Vous partagez l'importance de soutenir ces 5 mesures ?

Vous voulez changer de paradigme en matière de mobilité ? C'est le moment d'agir et de rejoindre les 12 startups qui ont co-signé cet Appel !

Signez cet appel : <https://forms.gle/xfrdMypnU15ry6Z29>

La liste des signataires sera actualisée régulièrement.

Signataires au 11/05 :

Yann Marteil (CEO de Via ID),
Laurent Evain (CO-CEO de XEE)
Pierre-Emmanuel Jan (CEO de You2You)
François Schaub (CEO de Green On)
Denis Saada (CEO de Betterway)
Cyril Zimmermann (CEO Felix Citybird)
Stéphane Folliet (DG Cyclofix)
Julien Honnart (CEO de Klaxit)
Lucas Quinonero (CEO de Mobeelity)
Gérard Thévenot (CEO Helite)
Laurent Durrieu (CEO Tee Bike)
Benoit Yameundjeu (CEO Smoove)